



# Poste supprimé : grève et manifestations au collège

La rencontre avec la direction des services de l'Éducation nationale n'a pas calmé les esprits. Le personnel du collège s'oppose à la suppression du poste de principal adjoint.

## La mobilisation

Rassemblés mardi 9 mai lors d'une réunion d'information syndicale, les personnels (enseignants, CPE, secrétaire, etc.) du collège Félix-Buhot ont décidé de mener plusieurs actions afin de poursuivre la lutte contre la suppression annoncée du poste de principal adjoint.

Fanny Ruello, enseignante représentante des personnels et du syndicat Snes-FSU, commente : « **Malgré l'audience infructueuse auprès du Directeur académique de la Manche mercredi 3 mai, nous ne baissons pas les bras. L'abattement après ce rendez-vous a été de courte durée, l'heure est à la lutte.** »

Un préavis de grève déposé pour mardi 16 mai

Parmi les actions prévues : « **Demander une audience auprès de la Rectrice de l'Académie de Normandie, contacter à nouveau les élus, le maire, le député, refuser les missions de professeur principal et toutes missions incombant à la direction à la rentrée prochaine, et lancer une opération Collège mort.** »

Pour cette opération, un préavis de grève a été déposé pour mardi 16 mai. « **Un bon nombre d'entre nous se rendra à Saint-Lô le mardi matin pour manifester bruyamment devant l'Inspection académique. Cette mobilisation est également soutenue par le syndicat enseignant SNES-FSU et la FCPE. D'ailleurs, la section départementale Snes-FSU a aussi déposé un préavis de grève auprès de la Rectrice et du DA-SEN (Directeur des services départemental de l'Éducation nationale).** »

Pour le personnel, « la suppression de ce poste de direction reste pour nous un scandale et l'argument économique des décideurs n'est absolument pas entendable ». Puis de rappeler : « Cette suppression de poste, est l'énorme goutte d'eau qui fait déborder le vase. Nous souffrons déjà d'un manque d'AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap), nous subissons un certain nombre de classes à 30 et plus, nous faisons les frais d'une baisse de moyens depuis deux ans et d'une obligation grandissante de prendre des heures supplémentaires. Sans oublier la suppression de la technologie en 6<sup>e</sup> et la mise en place du pacte enseignant à la rentrée 2023. En tant que professionnels sur le terrain, nous sommes plus que conscients de l'impact négatif de cette décision. »



La mobilisation reste intacte chez les personnels du collège Félix-Buhot qui annoncent de nouvelles actions à venir. Ouest-France